

Diplôme Régional d'Entraîneur 1 VB (DRE1 VB) Certificat d'Educateur Volley-Ball (CEVB)

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur amateur. <p>MODALITES</p> <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none"> • DRE1 CAVB, DRE1 CIVB <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 heures en présentiel (2 journées) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • En formation MIXTE (Blended) : 1h30 en FEAD, 10h30 en présentiel. <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Gymnase, ballons, chariots à ballons, antennes...</p> <p>Intervenants</p> <p>CTS-R, membres ETR des Ligues. Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nom Prénom Fonction Mobile Mail</p> <p>Personne en Situation de Handicap (PSH)</p> <p>Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux appréhender la relation entraîneur-arbitre • Découvrir les disciplines associées. • Développer la pertinence pédagogique des stagiaires. <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'animer une séance pédagogique dans les disciplines associées. • Être capable d'optimiser son action d'entraîneur en situation de conduite de séance. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 16 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions organiser votre présence. (Contacts référents à gauche)</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 12 heures répartie sur 2 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley ou l'organe déconcentré en charge de la formation).</p> <p>Chaque séquence peut alterner : apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.</p> <p>Modalités de positionnement</p> <p>Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.</p> <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification :</p> <p>Une évaluation formative des connaissances à l'aide d'un texte à trou ou QCM portant sur les concepts abordés lors de la formation.</p>
--	---

de prendre contact avec le référent
HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :
isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de
projet para volley santé :
para.volley.sante@ffvb.org

Tarif

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO :
€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO :
€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel
si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à
la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :
11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Modalités de rattrapage

- Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification il lui est demandé de participer à une journée de formation au Centre Régional de Formation avec un entraîneur expert qui le mettra en situation de conduite de séquence pédagogique et qui évaluera sa prestation. Cette épreuve de rattrapage se déroulera dans un délai de 4 mois maximum suivant la fin du module.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====